

ET UNE DE PLUS À OUBLIER !

2021 avait été une année compliquée, avec une météo capricieuse mais surtout un nombre de jours de navigation très restreint, en raison de la pandémie Covid et de la fermeture du plan d'eau, suite à l'étiage de la Moselle. Mais 2022 n'a certainement pas été mieux, avec encore moins de vent et à nouveau une période de fermeture de mi-juillet à décembre (à la clôture de ce Mag). La fête de Nauticat a donc été à nouveau annulée ainsi qu'une partie des régates.

Néanmoins, malgré des vents généralement assez faibles, quelques pratiquants, et en particulier les Wing Foils dont on compte dorénavant une bonne dizaine d'adeptes, ont trouvé des jours de navigation ici et là !



Malheureusement, du fait de l'accès interdit à la retenue et ses alentours, et donc de l'absence de fréquentation de l'Espace Nauticat pendant plusieurs mois, deux vols avec effractions dans nos conteneurs ont été constatés et des plaintes ont

été déposées à la Gendarmerie. Seuls quelques articles sans grande valeur (petit matos, anciennes combis, ...) ont été dérobés mais une remise en état des ouvertures forcées a été nécessaire.

Le Comité a quand même mené des campagnes d'entretien du spot pendant le 1er semestre et le CNPE (nous l'en remercions encore vivement) a pris à sa charge un fauchage de la zone Nauticat courant octobre. De plus, une motorisation de la remorque du bateau de sécurité a été mise en fonction par les membres du Comité (mais malheureusement elle n'a pas encore pu être testée!).

Résultats sportifs

Un noyau de 9 compétiteurs Nauticat, reconnus par leur classement à la Fédération Française de Voile, participe principalement aux quelques régates locales (régate de fin de challenge GPS). Mais il est à noter que 6 coureurs ont pris part au DéfiWind qui a vu cette année 1.246 participants s'affronter, avec une excellente 162ème place pour le premier représentant de Nauticat. Les classements complets seront communiqués lors de l'AG.

Cotisations 2023

Suite aux faibles périodes possibles de pratique en 2022, le Comité, lors de sa réunion du 16 septembre 2022, a décidé d'appliquer une réduction aux membres ayant pris leur cotisation club avec licence en 2022, comme suit :

- 20 € sur la cotisation 2023 adulte, soit à régler 60 €
- 10 € sur la cotisation 2023 jeune, soit à régler 30 €.

LE CALENDRIER 2023

AG 2022
3 février à 20h00

ENDURO CARPES



du 6 au 9 avril midi
(le plan d'eau sera fermé à la navigation)

FETE DE NAUTICAT
10-11 juin

Tenez-vous informés en vous abonnant à notre Newsletter, en consultant notre site web et en nous suivant sur Facebook

<http://nauticat57.net>

BADGE et ADHESION

RAPPEL : les badges 2022 seront automatiquement désactivés fin février 2023.

Ne tardez donc pas à renouveler votre cotisation !



Certificat médical

Pour les affiliés majeurs, le certificat médical n'est plus obligatoire pour la pratique de la planche à voile et pour les régates de grade 5 (Challenge GPS ailerons et foils, ...).

Offre d'emploi

Le Comité recherche toujours et encore son nouveau secrétaire!

Merci de contacter Philippe Tempé.

Sommaire

Page 1 : Les news
Page 2 : Assemblée générale 2023

Rédaction :
Georges, Philippe, Xavier
Édition et mise en page : Philippe

**Vendredi 3 février 2023
à 20h00**

C.I.P. du CNPE
(Centrale nucléaire de
Cattenom)

Ordre du jour

**AG 2022 **

- 1) Approbation du P.V. de l'A.G. 2021
- 2) Rapport d'activité 2022
- 3) Rapport financier 2022
- 4) Approbation des comptes
- 5) Renouvellement du tiers sortant du Comité
- 6) Projets 2023
- 7) Divers

L'AG sera clôturée par un buffet offert par le Comité.



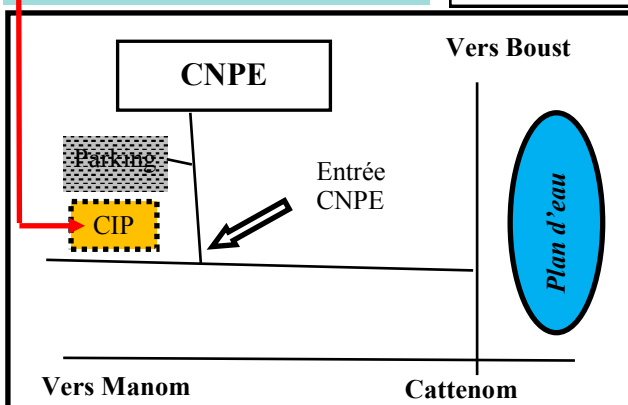
COTISATIONS 2023



Adultes : 80 € (licence FFV incluse)
Jeunes (moins de 18 ans dans l'année) : 40 € (licence FFV incluse)
Familles ou déjà licenciés FFV : *se renseigner auprès de P. Tempé*

- ◆ par chèque à l'ordre de Nauticat
- ◆ par virement sur le compte DEXIA Luxembourg
IBAN LU27 0024 1096 4630 7200 (BILLULL) / Bénéficiaire P. Tempé
- ◆ par virement sur le compte Crédit Mutuel France
IBAN FR76 1027 8051 5600 0202 4740 107 (CMCIFR2A) / Bénéficiaire Nauticat,
avec la mention "Cotisation Nauticat" et en précisant le type d'adhésion ainsi que vos coordonnées.
- ◆ Formulaire d'adhésion sur Nauticat57.net
rubrique « Le club/Adhésion » (version DE aussi disponible)

ATTENTION : pour palier aux faibles périodes possibles de pratique en 2022, une réduction de 20 EUR (10 EUR pour les jeunes) sera applicable pour la cotisation 2023 de tout membre/licencié FFV en 2022.



CIP du CNPE
(Centrale nucléaire de Cattenom)

Pour s'y rendre, suivre la route donnant accès à l'entrée de la Centrale et le bâtiment se trouve tout de suite à votre gauche, sur une butte, au pied du parking principal.

Election du Comité de Nauticat

A l'occasion de l'A.G. ordinaire du 3 février 2023, un tiers des membres du Comité sera renouvelé, conformément aux statuts.

Ce sont 2 postes qui seront à renouveler : Mike Dilmann et Georges Zeyen. Par ailleurs, 1 poste est toujours vacant, qui reste à pourvoir.

Les candidats éventuels sont priés de bien vouloir se faire connaître en envoyant, au moins 15 jours avant la tenue de l'A.G., un courrier recommandé au Président de l'Association, à l'adresse suivante :

Georges ZEYEN
c/o Philippe TEMPE
24, Grand'rue Dodenom
57330 ROUSSY LE VILLAGE

Association nautique de la Communauté de communes de Cattenom et environs
NAUTICAT

PROCURATION

Je soussigné (e)

donne procuration à

M

afin de me représenter :

- ◆ à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, qui se tiendra le vendredi 3 février 2023

Fait à, le

Si vous pensez être absent à l'Assemblée générale, donnez votre procuration à un membre qui y sera présent !

(signature précédée de la mention «Bon pour procuration»)